

Pour diffusion immédiate
Le 25 février 2014

La production locale d'énergie de sources renouvelables alimentera le réseau public

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon a annoncé aujourd'hui le lancement de son programme d'encouragement à la microcogénération d'électricité. Dans le cadre de ce programme, des particuliers peuvent relier leur système de production d'énergie renouvelable au réseau public.

« Le gouvernement du Yukon est heureux de travailler en partenariat avec la Société d'énergie du Yukon et la Yukon Electrical Company Ltd. en vue de mettre en œuvre cette initiative et d'encourager la production d'énergie verte », a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Scott Kent.

Les deux fournisseurs de services publics ont conjointement élaboré et récemment mis en œuvre des normes de raccordement uniformes qui permettent d'établir les exigences à respecter pour des raisons de fonctionnement, de sécurité et d'entretien.

Le programme d'encouragement à la microgénération d'électricité permet aux clients qui produisent de l'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable d'être dédommagés sur une base annuelle parce qu'ils se raccordent au réseau afin d'y diriger leur surplus d'électricité. Le taux fixé pour le paiement de ce surplus sera de 0,21 \$ le kilowattheure dans le cas des collectivités reliées au réseau public, et de 0,30 \$ le kilowattheure dans les collectivités où l'électricité est produite par des génératrices fonctionnant au diesel.

« Le projet concernant la microgénération vise à diversifier les sources d'énergie au Yukon et de la promotion de l'efficacité et de l'économie d'énergie », a souligné le ministre de l'Environnement, M. Currie Dixon. « Cela tient compte également des engagements clés du gouvernement qui s'inscrivent dans le cadre de la Stratégie énergétique du Yukon et du Plan d'action sur le changement climatique. »

Les participants demeurant dans des collectivités qui dépendent de l'hydroélectricité ou du diesel seront payés lorsqu'ils vendront leur surplus d'électricité à la Régie des entreprises de services publics.

Ce programme d'encouragement s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre de la politique sur la microcogénération d'électricité annoncée en octobre 2013.

Pour en savoir plus :

Trousses de demande, exigences relatives au raccordement et accord sur le raccordement : www.energy.gov.yk.ca/

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Brigitte Parker
Communications
Énergie, Mines et Ressources
867-667-3183
brigitte.parker@gov.yk.ca

Melissa Madden
Communications
Environnement
867-667-5237
melissa.madden@gov.yk.ca

Communiqué numéro 14-045

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.